



HÔTEL DE PLEIN AIR

Le Chanset

☎ 04 73 61 30 73

✉ camping.lechanset@gmail.com

📍 Rue du camping 63122 CEYRAT

🌐 <https://www.camping-ceyrat.fr/>

Conditions Générales de Vente et d'Annulation Hôtel de plein air Le Chanset

1/ Nos prestations

Emplacement nu 6 personnes maximum

Il s'agit d'un emplacement nu pour tente, caravane (6.50m maximum, pas de double essieux) ou camping-car. Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, et sanitaires. Les frais annexes (Taxes, personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier. Les enfants de moins de quatre ans sont nos invités.

Vos souhaits pour un emplacement particulier sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos disponibilités et pour un supplément de 15€.

L'hébergement locatif

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil. Vos souhaits pour un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos disponibilités et pour un supplément de 15€.

Le tarif ne comprend pas les taxes et les frais de dossier (voir point « **suppléments** »)

Check-in et Check-out

Hébergement Locatif : Départ avant 10h. Votre hébergement devra être rendu propre et en bon état et un état des lieux est obligatoire. Arrivée après 15h.

Emplacement : Départ avant 12h. Arrivée après 15 h.

Les activités annexes

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut, dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

Piscine

L'accès à la piscine est strictement réservé aux clients **séjournant au moins une nuitée dans notre camping**. Toutes personnes ne disposant pas d'un contrat de location d'emplacement ou d'hébergement pour une nuitée complète **ne peut en aucun cas accéder à la piscine**, même à titre exceptionnel ou en tant que visiteur.

Cette mesure vise à garantir la sécurité, le confort et la qualité d'accueil pour l'ensemble des clients du camping.

Des contrôles peuvent être effectués à tout moment de la journée pour vérifier le droit d'accès grâce aux bracelets piscine donner en amont.

Le non respect de cette règle pourra entraîner l'exclusion immédiates des contrevenants, avec ou sans l'aide des forces de polices et sans remboursement.

Suppléments

Nos prix n'incluent pas les taxes de séjour et les frais de dossier* (frais de dossier uniquement pour les réservations d'hébergement). Les taxes et frais sont facturées simultanément avec votre réservations. Elles sont payables aux mêmes échéances de règlement. Elle est non modifiable ni remboursable. *sujet à modification sans préavis.

2/ Règlement du séjour

Un premier versement d'acompte de 30 % du montant total est dû à la réservation. Le solde restant, doit être réglé au plus tard le jour de votre arrivée.

Modes de paiement acceptés :

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : chèque bancaire et chèque postal français, chèque vacances, chèque vacances connect ou carte bancaire.

Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour. Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping. Le solde du séjour est à régler avant le début du séjour ou le jour de l'arrivée présumée. Dans le cas où vous ne vous présentez pas au camping à la date prévue, le séjour est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent. (voir point N° 4)

3/ Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

4/ Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

5/ Annulation du fait de l'acheteur :

Toute annulation doit être notifiée par courrier ou e-mail, laquelle prendra effet à compter de la date de réception :

- plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping.
- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation sont conservés. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation (assurance possible directement chez votre assureur ou en ligne). Pour raisons médicales, il faut un justificatif de type certificat médical. Le séjour sera remboursé, mais pas l'acompte ni les frais de dossier.

6/ Dépôt de garantie

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 270 euros (200€ pour le logement et 70€ pour les éventuelles frais de ménage) vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour, après état des lieux. Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping, de déduire les montants nécessaires au nettoyage si celui-ci n'a pas été effectué correctement lors du départ.

7/ Mineurs

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés, sauf par présentation d'un mot écrit par les parents, pour les mineurs âgés de 17 ans.

8/ Animaux

Un seul animal par locatif est autorisé. Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping et ne doivent pas être laissés seuls sur l'emplacement. Veuillez respecter l'hygiène et l'environnement du camping d'accueil. Des sacs de propreté vous sont fournis gratuitement à la réception.

9/ Réclamations

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

10/ Tarifs, TVA, Taxe de Séjours

Les prix sont indiqués en Euros.

TVA comprise au taux en vigueur au jour de la réservation.

La taxe de séjour est de 0,65€ par jour et par personne de plus de 18 ans.

Une nouvelle taxe (taxe additionnelle départementale) sera prélevée à la demande de la région Auvergne Rhône Alpes à partir du 01 Janvier 2026.

Celle ci correspond à 10 % de la taxe de séjour, soit 0,065€ par jour et par personne adulte.

La taxe de participation à l'environnement sera demandé à toutes personnes ayant réservé un emplacement camping, à compter du 01 Janvier 2026. Elle sera de 0,30€ par jour.

Tout changement du taux ou de taxes, à la date de facturation pourra être répercuté sur nos tarifs, ce que reconnaît et accepte le client.